



**Pédagogie et innovation vers une  
agriculture vivrière et radieuse.**

## Dossier de candidature **Coworking Agricole**

Novembre 2017

# 1. Contexte général

## 1.1 L'association La Glutamine

*En France 200 fermes disparaissent chaque semaine. En 20 ans, nous sommes passés de 2 millions d'exploitations à 500 000. Chaque jour, 2 paysans se suicident.*

*Le marché est dérégulé, les paysans sont obligés de produire plus ce qui implique plus d'engrais, de pesticides, de machines, de graines..*

*La production moyenne d'un maraîcher a doublé, mais les salaires ont été divisés par 2.*

*Pourtant, les «petites exploitations» sont créatrices d'emplois et de valeur ajoutée, indispensables à la vie des territoires ruraux, construites sur des systèmes économiques viables pour le paysan qui est un acteur local dynamique.*

*Il est urgent de soutenir ceux qui nous nourrissent !*

**L'association La Glutamine a pour objectif de promouvoir une autre agriculture : locale, durable et soutenable pour les maraîchers.**

**Elle s'articule sur un modèle d'économie circulaire « de la fourche à la fourchette », c'est à dire du travail du sol à l'assiette des consommateurs.**

La Glutamine milite pour l'augmentation de l'autosuffisance alimentaire, la promotion du métier de paysan grâce au portage et à l'insertion de néo-maraîchers en agro-écologie, la préservation de la biodiversité et des écosystèmes, la gouvernance holacratique, la réduction du gaspillage alimentaire, la promotion et la formation aux pratiques permaculturelles et le maraîchage urbain.

### **Nos activités principales :**

- l'accompagnement de maraîchers vers une installation pérenne humainement et économiquement en les incubant au sein d'un coworking agricole
- un Centre de Formation en agro-écologie qui proposera différents programmes : sensibilisation à la préservation de la biodiversité, formations diplômantes, sessions de formations courtes, etc.
- des actions de valorisation et de plaidoyer : participation à des événements connexes, membre du conseil de gouvernance alimentaire durable de Bordeaux Métropole, sensibilisation auprès des écoles, entreprises, collectivités...
- l'association accueillera aussi sur son terrain une conserverie solidaire de lutte contre le gaspillage et une association de valorisation des biodéchets.

## 1.2 Nos objectifs

- **Création pérenne d'emplois et revalorisation de la profession de paysan** : favoriser l'installation de maraîchers et leur permettre d'accéder à une clientèle, gage de pérennité pour accéder au foncier agricole. Diminution de la pénibilité au travail.
- **Relocalisation des systèmes agricoles** permettant d'alimenter le territoire.
- **Lutte contre le gaspillage alimentaire, valorisation des bio-déchets et réhabilitation des semences anciennes.**
- **Solidarité et aide alimentaire** : être un maillon complémentaire sur le territoire aussi bien dans le cadre du don alimentaire, que dans l'accompagnement professionnel et social de personnes en situation de précarité.

- **Mise en réseau** : être dans une logique d'ouverture et de bienveillance en créant des passerelles et des partenariats avec des structures locales.
- **Création de lien social et mutualisation des bonnes pratiques** : favoriser les interactions entre les acteurs du site.
- **Action territoriale** : être dans une dynamique territoriale forte aussi bien sur le versant économie, que sur le versant emploi. De façon spécifique, nous souhaitons à travers notre modèle vertueux de collaboration sensibiliser le plus grand nombre à la durabilité des ressources et aux achats de proximité (circuits courts).
- **Gouvernance** : proposer une gouvernance holacratique, basée sur une charte éthique, la création de cercles de décision, le tirage au sort de représentants de certains collègues (adhérents, maraîchers, partenaires, comité scientifique...) au conseil d'administration. L'objectif est de favoriser l'horizontalité, la responsabilisation et l'autonomisation des membres du projet.
- **Modélisation** pour favoriser la duplication appuyée sur un comité scientifique : appuyer et mesurer les impacts économiques, sociaux, environnementaux, nutritionnels et de santé publique du projet.

Afin de mesurer nos impacts, nous effectuerons la mise en œuvre d'un tableau de bord permettant de constater l'évolution. Un comité de suivi et un comité scientifique nous accompagneront pendant les différentes étapes du projet.

Le bureau d'étude Oxao nous accompagnera sur l'étude des impacts écologiques de nos actions.

### 1.3 Le coworking agricole

Le coworking agricole permet à des maraîchers d'accéder à une parcelle en coworking en attendant de pouvoir financer leur propre foncier agricole.

Le projet est porté par l'association La Glutamine qui promeut l'agro-écologie, au travers de processus sans produits phytosanitaires ni énergies fossiles.

Les maraîchers pourront intégrer le coworking agricole pour une durée de 24 à 36 mois. Le temps pour eux de progresser dans leur pratique professionnelle, d'identifier leurs canaux de distribution et de préparer un bilan comptable, éléments clés qui faciliteront leur accès à un foncier et leurs échanges avec les différents organismes.

Le coworking agricole sera lancé en janvier 2018.

4 maraîchers seront accueillis chaque trimestre pour l'année 2018. Soit 16 maraîchers en un an.

#### **Le maraîcher sera accueilli avec un kit composé :**

> d'une parcelle de 4000m<sup>2</sup> pour lancer son activité (voir le paragraphe 2, caractéristiques de la parcelle)

> d'une « boîte à la ferme » : conteneur détourné de sa fonction première et adapté aux besoins du maraîcher.

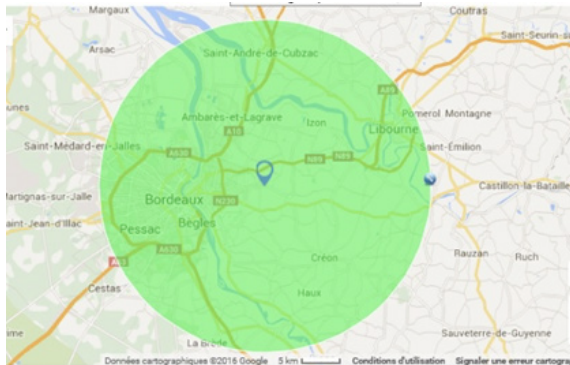
> d'une Tiny-House : micro habitation de 24m<sup>2</sup> (18m<sup>2</sup> au sol) auto-construite en bois et évolutive (possible de l'aménager, de la transporter..).

## 2. Caractéristiques de la parcelle

La Ferme de la Glutamine se situe aux portes de la Métropole, à Tresses, à seulement 8km du centre de Bordeaux.

Le terrain fait 65 000m<sup>2</sup> (6,5 hectares) et est classé en zone agricole.

Le terrain est en prairie depuis plus de 40 ans et s'inscrit dans une démarche biologique et permaculturelle.



Tresses



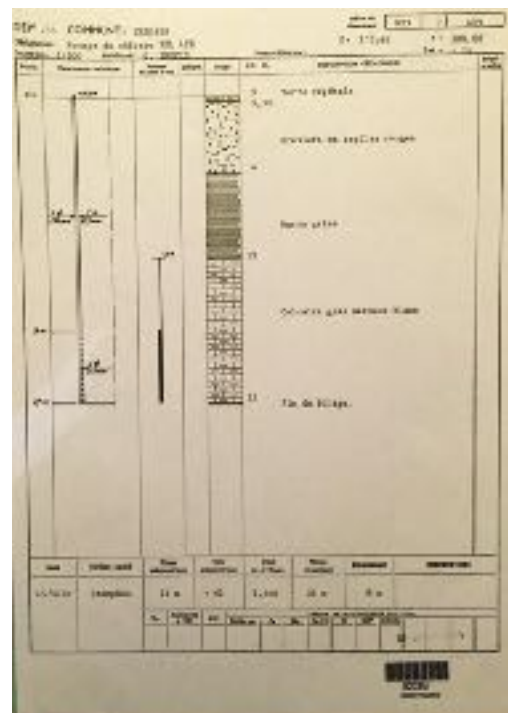
La Glutamine, c'est ici !

### Parcelle pour l'installation de chaque maraicher :

- surface : 4000m<sup>2</sup> de SAU regroupée, avec une tiny-house et un conteneur aménagé
  - terrain : analyses de sols et des eaux en cours (cf. analyses ci-dessous)
  - précédent cultural : aucun. Terrain acheté dans les années 1970 et en prairies depuis.
- Auparavant : élevage de vaches laitières ;



Parcelle	Nature des parcelles	Superficie (m <sup>2</sup> )	Contenance (a)
01	Terre agricole	6 000	0,60
02	Terre agricole	6 000	0,60
03	Terre agricole	6 000	0,60
04	Terre agricole	6 000	0,60
05	Terre agricole	6 000	0,60
06	Terre agricole	6 000	0,60
07	Terre agricole	6 000	0,60
08	Terre agricole	6 000	0,60
09	Terre agricole	6 000	0,60
10	Terre agricole	6 000	0,60
11	Terre agricole	6 000	0,60
12	Terre agricole	6 000	0,60
13	Terre agricole	6 000	0,60
14	Terre agricole	6 000	0,60
15	Terre agricole	6 000	0,60
16	Terre agricole	6 000	0,60
17	Terre agricole	6 000	0,60
18	Terre agricole	6 000	0,60
19	Terre agricole	6 000	0,60
20	Terre agricole	6 000	0,60



Parcelle	Nature des parcelles	Superficie (m <sup>2</sup> )	Contenance (a)
01	Terre agricole	6 000	0,60
02	Terre agricole	6 000	0,60
03	Terre agricole	6 000	0,60
04	Terre agricole	6 000	0,60
05	Terre agricole	6 000	0,60
06	Terre agricole	6 000	0,60
07	Terre agricole	6 000	0,60
08	Terre agricole	6 000	0,60
09	Terre agricole	6 000	0,60
10	Terre agricole	6 000	0,60
11	Terre agricole	6 000	0,60
12	Terre agricole	6 000	0,60
13	Terre agricole	6 000	0,60
14	Terre agricole	6 000	0,60
15	Terre agricole	6 000	0,60
16	Terre agricole	6 000	0,60
17	Terre agricole	6 000	0,60
18	Terre agricole	6 000	0,60
19	Terre agricole	6 000	0,60
20	Terre agricole	6 000	0,60

- 3 possibilités d'accès à l'eau : un forage, système de phyto-épuration (en cours d'installation) et raccordement au réseau Lyonnaise des Eaux possible.
- implantation péri-urbaine facilitant la commercialisation ;
- matériel fourni : 1 tiny house, 1 boîte à la ferme, 1 éolienne, 1 vélo tracteur par maraicher (cf paragraphe 6).

### 3. Calendrier du projet

- ✓ 2 novembre 2017 : Lancement des inscriptions
- ✓ 25 novembre 2017 à 23h59 : Clôture des inscriptions
- ✓ Mi décembre 2017 : Entretiens des profils sélectionnés avec le Comité de Sélection
- ✓ Janvier 2018 : Installation de 4 maraîcher(e)s sur La Ferme de la Glutamine

### 4. À qui s'adresse le Coworking Agricole ?

Tout porteur de projet d'installation agricole **éligible au statut d'agriculteur grâce à un diplôme obtenu certifiant sa Capacité Agricole (CPA).**

*Voir la liste des diplômes, titres et certificats enregistrés au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), reconnus comme conférant la capacité professionnelle agricole :*  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020567774>

Les projets soumis doivent valoriser une agriculture :

- **de productions alimentaires** en circuit court et de proximité de type maraîchage, ruchers, production fruitière, fleurs, herbes aromatiques... L'élevage est limité aux poules pondeuses et à l'héliculture (limite due à la surface allouée) ;
- **respectueuse de l'environnement** de type permaculture et/ou d'agroécologie. Elles peuvent viser des certifications de type Agriculture Biodynamique, Agriculture Biologique...
- **le choix d'un système agricole viable** de type « micro-ferme ».

### 5. Critères de sélection

La sélection sera opérée par un Comité de Sélection pluri-disciplinaire et s'appuiera sur plusieurs critères :

- **la qualité de la candidature** : dossier dûment complété, correctement rempli et accompagné des pièces jointes demandées ;
- **la pérennité du projet professionnel** : le postulant doit avoir un réel projet d'installation professionnelle, **être éligible au statut d'agriculteur grâce à un diplôme obtenu certifiant sa Capacité Agricole** et un Business Plan est un plus. Le comité de sélection étudiera la faisabilité : technique, financière et humaine permettant de garantir la viabilité du projet
- **l'éthique du porteur de projet** : en adéquation avec les valeurs prônées par l'association, les candidats devront montrer leurs motivations éthiques (relation avec les autres acteurs du site, interactions avec le public, gestion des ressources naturelles, adaptation au changement climatique, gouvernance et partenariats locaux, capacités d'ouverture et d'évolution, etc.) ;
- **la diversité des profils** : l'association sera attentive à proposer une mixité de profils et favorisera notamment l'accès aux personnes éloignées de l'emploi.

## 6. Modalités d'accueil et conditions financières

**La parcelle est mise à disposition à titre gracieux par l'association La Glutamine.** Dans le contrat signé avec l'association **vous vous engagez à offrir 4h par mois à l'association** (soit 1/2 journée) afin d'aider le projet collectif à avancer.

Type de contribution à définir en accord entre les maraichers et l'association (comptabilité, bricolages, participation à des chantiers participatifs, ateliers de sensibilisation, administratif...).

**La mise à disposition du terrain ne saurait excéder une période de 36 mois**, l'objectif étant que le (la) maraicher(e) s'installe sur son propre foncier (avec le soutien de l'association et la mise en réseau qu'elle propose).

**Des professionnels viendront régulièrement épauler gratuitement les maraichers sur les différentes problématiques rencontrées** : techniques agricoles, semences, modèle économique, identification de canaux de distribution, communication...

Nous inviterons aussi les maraichers accueillis à échanger, mutualiser, s'entraider pour favoriser un développement entre pairs.

**L'offre de coworking agricole contient les éléments suivants :**

- **1 parcelle de 4000m<sup>2</sup>**
- **L'accompagnement par des professionnels et les pairs**
- **Le Pack Coworking :**
  - **1 tiny-house** (disponible dès l'arrivée du maraicher) - d'une valeur réelle de 42 000€
  - **1 boîte à la ferme** : un conteneur permettant de stocker son matériel, d'y apposer des modules d'énergie renouvelable, d'y apposer une à deux serres (fournies) pour démarrer les semis toute l'année.
  - **1 éolienne** auto-construite d'une capacité de 2000W / heure ([www.tripalium.org](http://www.tripalium.org))
  - **1 vélo tracteur** (cf <https://www.farmingsoul.org/>)

**NB : Les éléments cités ci-dessus sont indissociables. Ils constituent l'offre proposée par l'association La Glutamine et développée pour favoriser des conditions de vie et de travail optimales à chacun des maraichers.**

**La parcelle ne saurait être mise à disposition sans le Pack Coworking**

**Le coût du Pack Coworking est de 30 000€.**

*Veillez noter que nous avons tout mis en oeuvre pour atteindre un coût aussi faible, en faisant appel à du don, des chantiers participatifs, du mécénat et de la récupération.*

Le (la) maraicher(e) s'engage à payer ce Pack soit en comptant soit sous forme d'une Location avec Option d'Achat (L.O.A).

La L.O.A est conclue entre l'association et le (la) maraicher(e) et sera validée par un organisme bancaire. C'est une condition sine qua non pour pouvoir intégrer le Coworking agricole.

**Attention :** l'option d'achat sera possible à la condition que le (la) maraicher(e) s'installe professionnellement en tant qu'agriculteur(trice). Si cela n'est pas le cas, l'équipement sera mis à la disposition d'un nouveau maraicher en situation de fragilité (afin de favoriser l'accès à l'emploi de publics en difficulté).

Un contrat stipulant toutes ces informations sera signé entre le (la) maraicher(e) et l'association pour la durée de son accueil au coworking.

## 7. Documents à envoyer

- **Le Dossier d'Inscription** dûment rempli > cf. Annexe 1
- **Les certificats (copies) des diplômes obtenus relevant de la Capacité Agricole (CPA)** > cf. paragraphe 1.3
- **L'Application Créative** > cf. Annexe 2
- Les porteurs de projets pourront également présenter tous les documents qu'ils jugeront nécessaires à la bonne compréhension de leur projet ou qui pourraient apporter des informations complémentaires.

Les candidats retenus devront se rendre disponibles pour un entretien oral qui aura lieu entre le 11 et le 22 décembre.

**Les documents doivent être adressées à : [inscription@ferme glutamine.org](mailto:inscription@ferme glutamine.org)  
Toute candidature reçue après le 25/11/2017 23h59 ne sera pas étudiée**

# ANNEXE 1 : DOSSIER D'INSCRIPTION

## Coworking Agricole - La Glutamine

Nom (en majuscules) :

---

Prénom :

---

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_

Adresse :

---

Complément d'adresse :

---

CP : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mobile : \_\_\_\_\_

Adresse email :

---

Votre situation professionnelle

- Lycéen, étudiant
- À la recherche d'un emploi
- Retraité
- En activité professionnelle
- Au foyer
- Autre, précisez

---

---

Si vous exercez une activité professionnelle au moment de votre inscription, précisez laquelle

---

---



Nom et adresse de l'employeur

---

---

---

---

Si vous êtes à la recherche d'un emploi, êtes-vous inscrit(e) au Pôle emploi ?

Non  Oui

Diplômes obtenus :

---

---

---

---

---

---

Êtes vous déjà adhérent de l'Association La Glutamine :

Oui  Non (cocher la réponse correspondante)

Comment avez-vous connu l'Association ?

---

---

---

---

**Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'admission au coworking agricole de l'Association La Glutamine et du contenu de la notice descriptive et les accepter.**

Date : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_

Signature obligatoire

# ANNEXE 2 :

# APPLICATION CRÉATIVE

Puisque nous allons partager un terrain, un lieu de travail et de vie, nous aimerions apprendre à vous connaître.

C'est le moment de vous lâcher ! Le format est libre : texte, vidéo, poésie, dessins... ou un mélange de plusieurs techniques.

L'intérêt est de vous laisser vous exprimer selon le moyen qui vous valorise le mieux.

La remise des créations pourra être faite par mail, par wetransfer (pour les fichiers lourds) et en main propre si besoin.

---

La présentation devra répondre aux questions suivantes :

- QUI ÊTES-VOUS ?
- QUEL EST VOTRE PARCOURS ?
- QUELLES SONT VOS COMPÉTENCES (académiques, agricoles, artistiques, sportives, humaines...)?
- RACONTEZ-NOUS VOTRE PROJET (type de cultures, techniques, canaux de distribution envisagées, innovations, développements possibles, modèle économique...)
- POURQUOI SOUHAITEZ-VOUS INTÉGRER LA GLUTAMINE ? QU'EST CE QUE VOUS POURRIEZ APPORTER À L'ASSOCIATION, AU GROUPE DE MARAICHERS SUR PLACE ?
- AURIEZ-VOUS BESOIN D'UN SOUTIEN PARTICULIER ? SI OUI, DE QUEL TYPE ?
- DANS L'IDÉAL, À QUOI RESSEMBLERA VOTRE PROJET DANS 1 AN, 3 ANS ET EN 2033 ?